

Base départementale de tennis : le projet a été un peu modifié

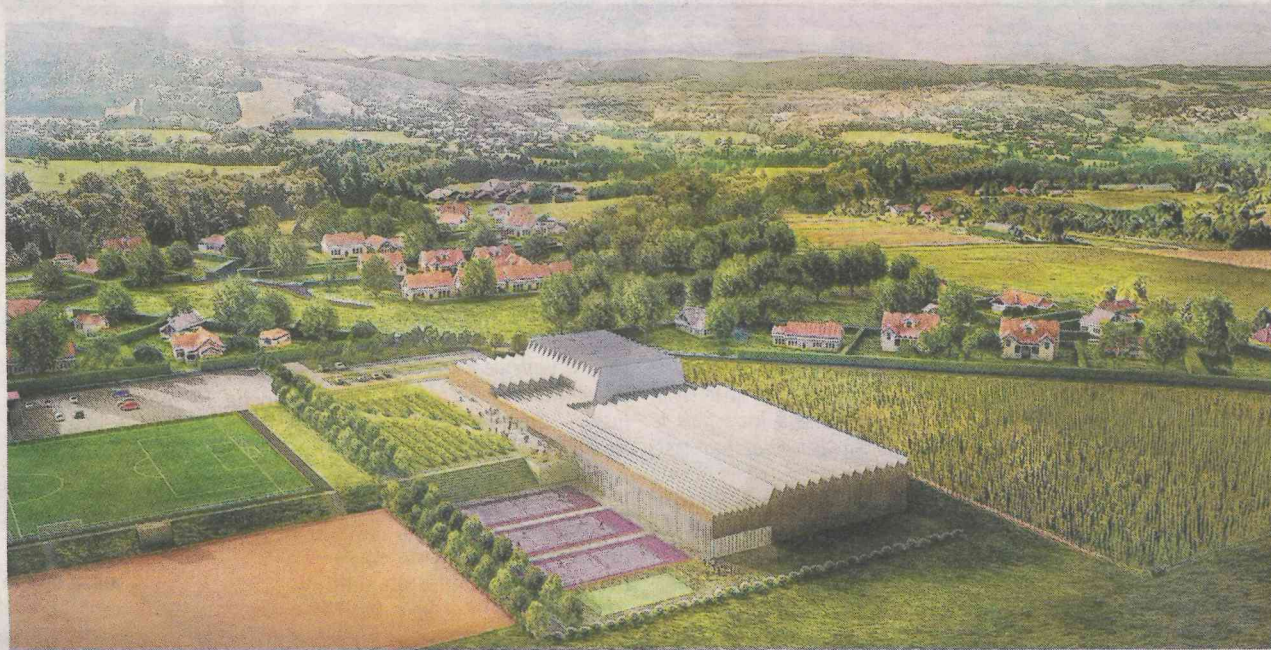
Alors que le chantier devrait aboutir fin 2019 – début 2020 entre le stade de la Ranche et la départementale, le permis de construire sera délivré en juin pour un début des travaux prévu cet automne.

REIGNIER

Comme dans un match de double, la commune de Reignier et la communauté de communes Arve et Salève sont du même côté du filet, en partageant la maîtrise d'ouvrage, pour mener à bien le projet de base départementale de tennis. Dans ce match au long cours qui devrait se finir tout début 2020, le moment décisif est encore loin mais le projet a lui été enfin validé de manière définitive.

1 Le projet a été modifié, la Fédération subventionne

À l'heure actuelle, les cabinets d'architecte et d'ingénierie travaillent sur le détail pour préparer les différents lots de travaux (calcul des métrages, etc.). Le permis de construire sera délivré en juin. « On a un retour positif des services de l'État notamment sur la sécurité et l'accessibilité des lieux », se félicite Denise Lejeune, adjointe aux sports à la mairie de Reignier. Le projet vient, lui, d'être modifié puisque la hauteur de la base passe de 7 mètres à 8,60 mètres, entraînant un surcoût, subventionné à hauteur de 200 000 euros par la Fédération française de tennis. « La base est vraiment conçue main dans la main avec la Fédération



Les courts extérieurs seront réalisés plus tard même si le terrassement devrait être fait dans le cadre du chantier de la base départementale.

tion », souligne ainsi Louis Favre, président de la communauté de communes Arve et Salève. Ce changement a son importance puisque, outre un confort accru pour les usagers, il permettra d'organiser des tournois plus importants que le niveau départemental, d'un standing national. Pourquoi ne pas envisager un jour un tournoi Futures, la troisième division mondiale de tennis ?

2 Les courts extérieurs seront faits plus tard

Les travaux doivent commencer à l'automne 2018 alors que l'appel d'offres, lancé fin juin - début juillet, doit aboutir mi-août. Le coût du projet est toujours de 6 millions d'euros mais les courts extérieurs (2 ou 3) seront réalisés plus tard, « et sans doute pris en charge par la ligue ou le club », pré-

cise Denise Lejeune. L'intérieur de la base comptera quatre courts de tennis.

3 Quels usages pour la base départementale ?

« La base départementale sera intéressante à plusieurs titres, explique Louis Favre. D'abord sur le plan intercommunal où le club des Rocailles fédère la pratique du tennis sur le territoire avec aussi le club de

Monnetier-Mornex. Et sur le plan départemental avec l'organisation de tournois. » En pratique, la base servira « à 50 % pour le club intercommunal et peut-être aussi les collèges, schématise Denise Lejeune. Et à 50 % pour la formation de jeunes joueurs et la tenue des matchs. » Aujourd'hui installé à La Roche-sur-Foron, le bureau de la ligue départementale composera aussi la base.

Le padel débarque

Dans le cadre du projet de base départementale, des courts de padel seront installés : deux en intérieur et un en extérieur. La discipline, sorte de mélange entre le tennis et le squash, se joue en double (2 contre 2) et est très populaire en Espagne. Très ludique, il permet de s'amuser rapidement malgré une technique hasardeuse.